

IMPORTANT : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des Instructions situées au verso - Important : Before selecting please refer to Instructions on reverse side
Quelle que soit l'option choisie, noircir comme ceci ☐ la ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - Which ever option is used, shade box(es) like this ☐ date and sign at the bottom of the form
A. ☐ Je désire assister à cette assemblée et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire. / I wish to attend the shareholder's meeting and request an admission card : date and sign at the bottom of the form.
B. ☐ J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes / I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.

LACROIX GROUP
8 IMPASSE DU BOURRELIER
44 800 SAINT-HERBLAIN
A COMPTER DU 1^{ER} MAI :
17 Rue Océane
44 800 SAINT-HERBLAIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
FIXÉE DU 11 MAI 2021
à 11 h.

COMBINED GENERAL MEETING

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S USE ONLY

Identifiant - Account
Vote simple
Single vote
Nominatif
Registered
Porteur
Bearer
Nombre d'actions
Number of shares
Vote double
Double vote
Nombre de voix - Number of voting rights

☐ JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST
Cf. au verso (2) - See reverse (2)

Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en notifiant comme ceci ☐ la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens.
I vote YES all the draft resolutions approved by the Board of Directors, EXCEPT those indicated by a shaded box - like this ☐ for which I vote NO or I abstain.

Sur les projets de résolutions non agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, je vote en notifiant comme ceci ☐ la case correspondant à mon choix.
On the draft resolutions not approved by the Board of Directors, I cast my vote by shading the box of my choice - like this ☐

	Oui / Non/No Yes Abst/Abs																Oui / Non/No Yes Abst/Abs
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	
1 ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	F ☐
10 ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	G ☐
19 ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	H ☐
28 ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	J ☐
37 ☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	K ☐

☐ JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cf. au verso (3)

I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE
CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING
See reverse (3)

☐ JE DONNE POUVOIR À : Cf. au verso (4)
I HEREBY APPOINT: See reverse (4)

M. Mme ou Mlle, Raison Sociale / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name
Adresse / Address

ATTENTION : s'il s'agit de titres au porteur, les présentes Instructions ne seront valides que si elles sont directement retournées à votre banque.
CAUTION : If it is about bearer securities, the present Instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.

Nom, prénom, adresse de l'actionnaire (les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire). Cf au verso (1)
Surname, first name, address of the shareholder (Change regarding this information have to be notified to relevant institution, no change can be made using this proxy form). See reverse (1)

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentées en assemblée / In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting
- Je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale de voter en mon nom. / I appoint the Chairman of the General Meeting to vote on my behalf.....
- Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote blanc). / I abstain from voting (is equivalent to vote NO).....
- Je donne procuration (cf. au verso recto) (4) à M. Mme ou Mlle, Raison Sociale pour voter en mon nom
/ I appoint (see reverse (4)) Mr, Mrs or Miss, Corporate Name to vote on my behalf.....

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard :
In order to be considered, this completed form must be returned at the latest

10 mai 2021 mh

Date & Signature

à la banque / to the bank
à la société / to the company

sur 1^{re} convocation / on 1st notification

sur 2^{de} convocation / on 2nd notification

CONDITIONS D'UTILISATION DU FORMULAIRE

(1) GÉNÉRALITÉS Le présent formulaire est à utiliser en vertu de l'article 225-10 du Code de Commerce. Toute personne qui utilise ce formulaire est tenue de respecter les conditions d'utilisation qui sont indiquées ci-dessous. Le formulaire est à utiliser en vertu de l'article 225-10 du Code de Commerce. Toute personne qui utilise ce formulaire est tenue de respecter les conditions d'utilisation qui sont indiquées ci-dessous. (2) VOTE PAR CORRESPONDANCE Le vote par correspondance est une manière de voter qui permet à un actionnaire de voter en déposant son bulletin de vote dans une boîte aux lettres. Le vote par correspondance est une manière de voter qui permet à un actionnaire de voter en déposant son bulletin de vote dans une boîte aux lettres.	(3) POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Le pouvoir au président de l'assemblée générale est un acte par lequel le président de l'assemblée générale est autorisé à représenter la société et à signer tous les actes nécessaires à la gestion de la société. Le pouvoir au président de l'assemblée générale est un acte par lequel le président de l'assemblée générale est autorisé à représenter la société et à signer tous les actes nécessaires à la gestion de la société. (4) POUVOIR À UNE PERSONNE DÉSIGNÉE Le pouvoir à une personne désignée est un acte par lequel le président de l'assemblée générale est autorisé à donner à une autre personne le pouvoir de représenter la société et de signer tous les actes nécessaires à la gestion de la société. Le pouvoir à une personne désignée est un acte par lequel le président de l'assemblée générale est autorisé à donner à une autre personne le pouvoir de représenter la société et de signer tous les actes nécessaires à la gestion de la société.	Le présent formulaire est à utiliser en vertu de l'article 225-10 du Code de Commerce. Toute personne qui utilise ce formulaire est tenue de respecter les conditions d'utilisation qui sont indiquées ci-dessous. Le formulaire est à utiliser en vertu de l'article 225-10 du Code de Commerce. Toute personne qui utilise ce formulaire est tenue de respecter les conditions d'utilisation qui sont indiquées ci-dessous.
---	--	--

FORM TERMS AND CONDITIONS

(3) PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING

The proxy to the chairman of the general meeting is a document that allows a shareholder to appoint someone else to represent them at the meeting. It includes the name of the shareholder, the name of the proxy, and the date of the proxy. The proxy to the chairman of the general meeting is a document that allows a shareholder to appoint someone else to represent them at the meeting. It includes the name of the shareholder, the name of the proxy, and the date of the proxy.

(4) PROXY TO A MENTIONED PERSON (INDIVIDUAL OR LEGAL ENTITY)

The proxy to a mentioned person is a document that allows a shareholder to appoint someone else to represent them at the meeting. It includes the name of the shareholder, the name of the proxy, and the date of the proxy. The proxy to a mentioned person is a document that allows a shareholder to appoint someone else to represent them at the meeting. It includes the name of the shareholder, the name of the proxy, and the date of the proxy.

(2) POSTAL VOTING FORM

The postal voting form is used to allow shareholders to vote by mail. It includes a section for the shareholder to fill out and a section for the company to fill out. The postal voting form is used to allow shareholders to vote by mail. It includes a section for the shareholder to fill out and a section for the company to fill out.

The postal voting form is used to allow shareholders to vote by mail. It includes a section for the shareholder to fill out and a section for the company to fill out. The postal voting form is used to allow shareholders to vote by mail. It includes a section for the shareholder to fill out and a section for the company to fill out.

The postal voting form is used to allow shareholders to vote by mail. It includes a section for the shareholder to fill out and a section for the company to fill out. The postal voting form is used to allow shareholders to vote by mail. It includes a section for the shareholder to fill out and a section for the company to fill out.

The postal voting form is used to allow shareholders to vote by mail. It includes a section for the shareholder to fill out and a section for the company to fill out. The postal voting form is used to allow shareholders to vote by mail. It includes a section for the shareholder to fill out and a section for the company to fill out.